

# Le Médoc s'ouvre aux vins blancs

Le comité national des appellations d'origine viticoles de l'INAO a validé l'introduction des vins blancs au sein de l'**AOP « Médoc »**, marquant une évolution importante pour ce territoire historique. L'arrêté du 31 juillet 2025 homologuant le cahier des charges est paru au Journal Officiel le 5 août 2025.

Si le Médoc est mondialement connu pour ses vins rouges, la production de vins blancs y est pourtant ancienne, remontant au moins au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit quasiment contemporaine de la naissance des grands crus médocains. Cette production, bien que concentrée sur des superficies plus restreintes, jouissait d'une réputation notoire et atteignait jusqu'à 16 000 hectolitres en 1929. Progressivement supplantés par les rouges dans les décrets d'appellation, les blancs ont vu leurs volumes décliner jusqu'à 1 800 hl en 1969.

Aujourd'hui, la dynamique syndicale locale souhaite redonner ses lettres de noblesse à cette production. Cette reconnaissance vient valoriser une production confidentielle mais qualitative, représentant moins de 2 % des volumes médocains.

## Une reconnaissance valorisant un savoir-faire ancré sur le territoire

Ces vins blancs sont élaborés avec une forte prédominance du sauvignon blanc, complété par le sémillon, la muscadelle et le sauvignon gris. Les vins blancs du Médoc se distinguent par leur fraîcheur, leur minéralité et leur richesse aromatique. On y retrouve des notes d'agrumes, de pêche, d'abricot ou encore de litchi, complétées par une élégante touche florale. La vinification et l'élaboration des vins sur lies en barriques renforcent leur structure et leur potentiel de vieillissement, allant jusqu'à 10 ans.

Cette reconnaissance valorise un savoir-faire déjà bien ancré sur le territoire et ouvre de nouvelles perspectives pour les producteurs médocains. C'est une étape importante pour renforcer la diversité et la qualité des vins de cette grande région.

En savoir +

- [1. Consulter l'arrêté du 31 juillet 2025 homologuant le cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée « Médoc »](#)

---

**Source URL:** <https://www.inao.gouv.fr/actualites-medoc-vins-blanc-aout-2025>

**List of links present in page**

1. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052045081>
2. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/viticulture>